



## Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits

Les ménages, constitués des personnes partageant le même logement, sont de plus en plus petits : ils comportent en moyenne 2,2 personnes en 2013, contre 2,4 en 1999. Plus d'un tiers sont constitués d'une seule personne, un tiers de deux personnes et à peine un tiers de trois personnes ou plus. Ainsi, les évolutions à l'œuvre depuis les années 1970 se poursuivent ; elles découlent du vieillissement de la population et des changements dans les modes de vie (hausse des séparations, diminution des familles nombreuses...).

Les ménages sont aussi de plus en plus nombreux : + 4,2 millions depuis 1999. Cette hausse est due pour moitié à la croissance de la population, et pour moitié à la réduction de la taille des ménages. Elle est portée essentiellement par les ménages formés d'une seule personne ou d'un couple sans enfant. Les seniors sont les personnes qui vivent le plus souvent seules : en 2013, 21 % des hommes et 48 % des femmes de 75 ans ou plus sont dans ce cas.

En 2013, 28 % des ménages comprennent une famille avec au moins un enfant mineur. Le nombre de couples avec enfants est resté stable depuis 1999, tandis que le nombre de familles monoparentales a augmenté. Ces dernières représentent désormais plus d'une famille avec enfants sur cinq.

Fabienne Daguet, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En 2013, en France (hors Mayotte), 64,1 millions de personnes résident dans 28,5 millions de logements, formant ainsi, au sens du recensement, 28,5 millions de ménages (*encadré*). Le reste de la population (1,5 million de personnes, comme en 1999) vit « hors ménage » (internats, foyers

de jeunes travailleurs, maisons de retraite, habitations mobiles, sans domicile, etc.). Plus d'un tiers des ménages (35 %) sont composés d'une seule personne. Cette configuration est désormais plus fréquente que celle des ménages de deux personnes (33 %). Un tiers des ménages à peine (32 %) sont constitués de trois personnes ou plus

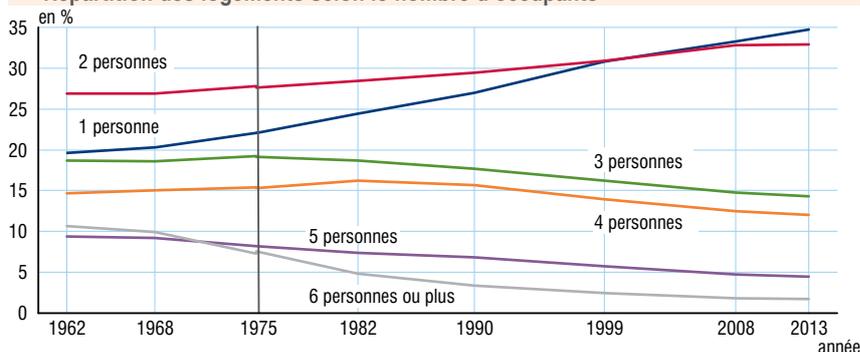
(*figure 1*). En moyenne, un ménage regroupe 2,2 personnes.

### La taille des ménages continue de diminuer

Depuis 1999, le nombre des ménages a augmenté de 4,2 millions, soit une hausse de 17 %. La population correspondante a augmenté moins vite : + 9 % (*figure 2*). Les ménages sont donc de taille plus restreinte : ils comportaient en moyenne 2,4 personnes en 1999. Cette évolution prolonge un mouvement déjà ancien. En effet, le nombre moyen de personnes par ménage a diminué régulièrement depuis 1851, où il était de 4,0 personnes. Toutefois, cette baisse a connu une pause dans les années 1950 et 1960, au cœur du *baby-boom*, ce nombre se maintenant alors à 3,1 personnes.

Depuis les années 1980, l'augmentation du nombre de ménages provient presque uniquement de ceux d'une ou de deux personnes. De 1999 à 2013, leurs nombres se

**1** Répartition des logements selon le nombre d'occupants



Lecture : en 2013, 34,7 % des logements sont occupés par une seule personne, 32,9 % par deux personnes. Autrement dit, 34,7 % des ménages sont composés d'une personne, 32,9 % sont composés de deux personnes.

Champ : France métropolitaine (1962 et 1968), France hors Mayotte (1975 à 2013), population des ménages.

Source : Insee, RP1962 dépeuplement exhaustif - RP1968 sondage au 1/4 - RP1975 sondage au 1/5 - RP1982 sondage au 1/4 - RP1990 dépeuplement exhaustif - RP1999 à RP2013 exploitations principales.

sont accrus respectivement de 2,4 millions et de 1,8 million. Les nombres de ménages de trois et quatre personnes ont augmenté légèrement (+ 0,1 million chacun), tandis que les ménages d'un au moins cinq personnes sont devenus moins nombreux (- 0,2 million). Ces derniers représentaient un ménage sur cinq dans les années 1960 et un sur dix en 1990 ; ils en représentent un sur seize en 2013. Les ménages d'au moins cinq personnes étaient, dans les années 1960, aussi fréquents que ceux d'une seule personne. Les modes de vie sont vraisemblablement le moteur principal de ces évolutions. Beaucoup de changements ont touché la sphère familiale depuis plusieurs décennies (moindre fréquence des familles nombreuses, mises en couple plus

tardives, unions plus fragiles entraînant l'augmentation de la monoparentalité, décohabitation des générations). Tous ont été dans le sens d'une réduction de la taille des ménages. La hausse du niveau de vie et le développement rapide du parc de logements ont facilité ces mutations. Le vieillissement de la population renforce ces tendances. Il explique, par exemple, la moitié de l'augmentation du nombre de personnes vivant seules entre 1999 et 2013.

### En 2013, 38 % des personnes âgées de 75 ans ou plus résident seules

En 2013, 10 millions de personnes résident seules, dont 57 % de femmes. Ainsi, 15 % de la

population vit seule, contre 12 % en 1999 et 10 % en 1990. La prépondérance féminine parmi les personnes seules s'atténue progressivement : parmi elles, on compte 135 femmes pour 100 hommes en 2013. On en comptait 148 pour 100 hommes en 1999 et 168 en 1990. Jusqu'à 23 ans, les femmes logent plus souvent seules que les hommes, car elles quittent plus tôt le foyer parental. À l'inverse, les hommes résident plus souvent seuls que les femmes entre 24 et 46 ans (*figure 3*). En effet, ils se mettent en couple plus tardivement. Surtout, lorsque des conjoints avec enfants se séparent sans se remettre en couple, les enfants résident en général avec leur mère, qui est alors comptabilisée comme parent d'une famille monoparentale. Dans ce cas de figure, le père est alors comptabilisé comme vivant seul (*encadré*). En 2013, la part des femmes résidant seules est la plus faible autour de 40 ans (8 %). À cet âge, 72 % des femmes vivent en couple et 16 % se trouvent à la tête d'une famille monoparentale. De leur côté, 16 % des hommes vivent seuls à 40 ans, 72 % vivent en couple et 3 % sont pères de famille monoparentale. Les seniors sont les personnes vivant le plus souvent seules, surtout les femmes. En 2013, 38 % des personnes âgées de 75 ans ou plus résident seules : 21 % des hommes sont dans ce cas, contre 48 % des femmes. Ces dernières sont davantage confrontées au veuvage que les hommes, car elles sont ordinairement plus jeunes que leurs conjoints et ont une mortalité plus faible aux mêmes âges ; par ailleurs, elles se remettent moins souvent en couple après une rupture d'union.

Entre 1999 et 2013, du fait de la hausse des ruptures, à la fois la part des personnes vivant en couple a diminué et celle des personnes vivant seules s'est accrue, à tout âge avant 66 ans pour les femmes et avant 73 ans pour les hommes. Au contraire, les femmes d'au moins 85 ans et les hommes d'au moins 93 ans résident à la fois plus souvent en couple et plus souvent seuls qu'en 1999. En effet, les seniors, surtout les femmes, perdent moins souvent leurs conjoints du fait de l'allongement des durées de vie. De plus, le maintien à domicile aux âges élevés, plus répandu, s'accompagne d'une cohabitation moins fréquente avec des membres de la famille (chez un enfant le plus souvent) et d'une diminution de la proportion de personnes âgées vivant hors ménage, en général en maison de retraite. En 1999, à 90 ans, 29 % des hommes et 48 % des femmes résidaient sans conjoint avec un enfant ou d'autres personnes, ou hors ménage, c'est le cas de 23 % des hommes et 38 % des femmes en 2013.

### Surtout des couples sans enfant dans les ménages de deux personnes, avec enfants dans ceux d'au moins trois personnes

Dans les ménages de deux personnes vivent 18,7 millions d'habitants, soit 1,8 million de

## 2 Les ménages en 1999 et 2013

| Type de ménage  | 1999                            |                    |                          | 2013                            |                    |                          | Évolution entre 1999 et 2013 (en %) |                              |
|---|---------------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
|   | Nombre de ménages (en milliers) | Répartition (en %) | Population (en milliers) | Nombre de ménages (en milliers) | Répartition (en %) | Population (en milliers) | du nombre de ménages                | de la population des ménages |
| <b>Ensemble des ménages</b>                           | <b>24 332</b>                   | <b>100,0</b>       | <b>58 836</b>            | <b>28 517</b>                   | <b>100,0</b>       | <b>64 087</b>            | <b>+ 17,2</b>                       | <b>+ 8,9</b>                 |
| <b>Ménage composé uniquement</b>                      | <b>22 987</b>                   | <b>94,5</b>        | <b>54 053</b>            | <b>27 084</b>                   | <b>95,0</b>        | <b>59 401</b>            | <b>+ 17,8</b>                       | <b>+ 9,9</b>                 |
| d'une seule personne                                  | 7 492                           | 30,8               | 7 492                    | 9 883                           | 34,7               | 9 883                    | + 31,9                              | + 31,9                       |
| d'un homme seul                                       | 3 023                           | 12,4               | 3 023                    | 4 203                           | 14,7               | 4 203                    | + 39,1                              | + 39,1                       |
| d'une femme seule                                     | 4 469                           | 18,4               | 4 469                    | 5 679                           | 19,9               | 5 679                    | + 27,1                              | + 27,1                       |
| d'un couple sans enfant                               | 5 966                           | 24,5               | 11 931                   | 7 325                           | 25,7               | 14 650                   | + 22,8                              | + 22,8                       |
| d'un couple avec enfant(s) <sup>1</sup>               | 7 689                           | 31,6               | 29 918                   | 7 427                           | 26,0               | 28 579                   | - 3,4                               | - 4,5                        |
| dont : avec enfant(s)                                 |                                 |                    |                          |                                 |                    |                          |                                     |                              |
| de moins de 18 ans <sup>2</sup>                       | 6 076                           | 25,0               | 24 587                   | 6 061                           | 21,3               | 24 093                   | - 0,2                               | - 2,0                        |
| d'une famille monoparentale                           | 1 840                           | 7,6                | 4 712                    | 2 449                           | 8,6                | 6 290                    | + 33,1                              | + 33,5                       |
| dont : avec enfant(s)                                 |                                 |                    |                          |                                 |                    |                          |                                     |                              |
| de moins de 18 ans <sup>2</sup>                       | 1 103                           | 4,5                | 3 071                    | 1 585                           | 5,6                | 4 394                    | + 43,8                              | + 43,1                       |
| <b>Ménage complexe<sup>3</sup></b>                    | <b>1 346</b>                    | <b>5,5</b>         | <b>4 783</b>             | <b>1 433</b>                    | <b>5,0</b>         | <b>4 686</b>             | <b>+ 6,5</b>                        | <b>- 2,0</b>                 |
| dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans <sup>2</sup> | 423                             | 1,7                | 2 185                    | 359                             | 1,3                | 1 757                    | - 15,1                              | - 19,6                       |
| dont : personnes sans lien de filiation ni de couple  | 503                             | 2,1                | 1 107                    | 754                             | 2,6                | 1 797                    | + 49,9                              | + 62,3                       |

1. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées : un enfant au moins est né d'une union précédente de l'un des conjoints.

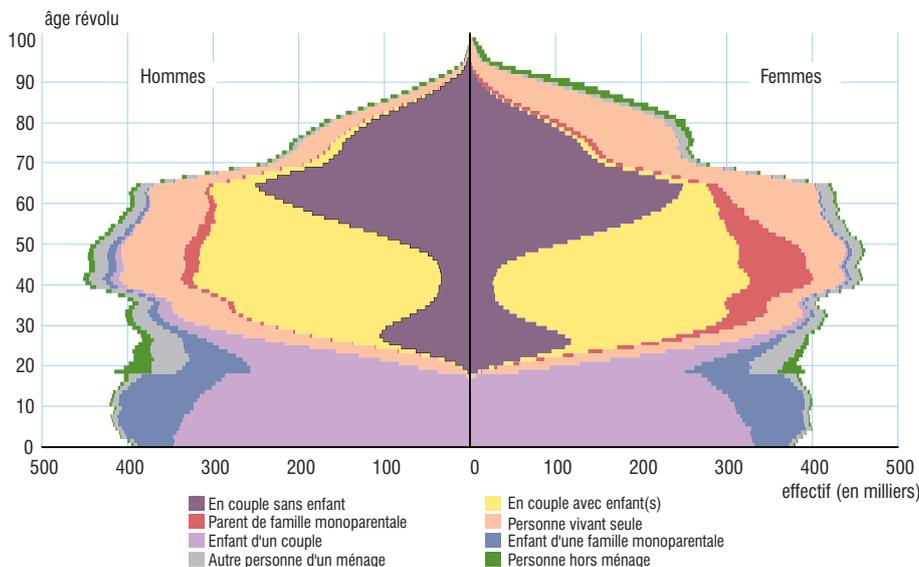
2. Couple avec au moins un enfant de 18 ans, et éventuellement un ou plusieurs enfants majeurs.

3. Ménage composé de deux « familles » ou/et de plusieurs personnes qui ne constituent pas une « famille » (*encadré*).

Champ : France hors Mayotte, ménages et population des ménages.

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2013, exploitations complémentaires.

## 3 Répartition des hommes et des femmes selon leur mode de cohabitation en 2013



Note : les « enfants » (*encadré*) sont comptabilisés sans limite d'âge.

Lecture : au 1<sup>er</sup> janvier 2013, parmi les 399 800 hommes âgés de 30 ans révolus, 90 700 vivent en couple sans enfant, 150 600 vivent au sein d'un couple avec enfant(s), 3 600 sont pères d'une famille monoparentale, etc.

Champ : France hors Mayotte, population totale.

Source : Insee, recensement de la population de 2013, exploitation complémentaire.

plus qu'en 1999 (+ 24 %) et 2,9 millions de plus qu'en 1990. 78 % de ces ménages sont constitués d'un couple (marié ou non) et 16 % d'une famille monoparentale (un adulte et son enfant). Les 6 % restants regroupent deux personnes sans relation conjugale ou filiale : colocataires, deux sœurs... Cette répartition est quasi stable depuis 1999 au moins.

L'avancée en âge des générations du *baby-boom* (âgées de 38 à 66 ans en 2013) a entraîné une forte hausse du nombre de couples dont les enfants ont quitté le foyer parental. La montée des couples sans enfant au domicile provient aussi, dans une moindre mesure, de la baisse de la mortalité. En 2013, les femmes résidant en couple sans enfant ont en moyenne 57 ans, celles qui vivent en couple avec des enfants en ont 42. Pour les hommes, ces âges sont supérieurs de 2 ans : respectivement 59 ans et 44 ans.

Dans les ménages de deux personnes vivent un peu plus de la moitié des familles

monoparentales, les trois quarts des ménages formés de personnes sans lien de couple ou de filiation directe, et la presque totalité des couples sans enfant.

En 2013, 80 % des ménages de trois personnes ou plus sont constitués d'un couple vivant avec des enfants, 11 % le sont d'une famille monoparentale et 9 % regroupent d'autres configurations (une famille monoparentale et les grands-parents, deux couples, plusieurs amis, etc.). Seulement un quart de ces 9 %, soit 2 % des ménages de trois personnes ou plus, réunissent des personnes sans relation conjugale ou filiale.

### Un peu plus de familles avec enfants mineurs depuis les années 2000

En 2013, 28 % des ménages comprennent une famille (*encadré*) – parfois deux – avec au moins un enfant mineur (*encadré*). C'était le cas

de 31 % des ménages en 1999, et même de 35 % en 1990.

En 2013, 14,2 millions d'enfants mineurs cohabitent avec au moins un de leurs parents dans 8,0 millions de familles (*figure 4*). Ce nombre d'enfants a baissé entre 1990 et 1999, passant de 14,1 à 13,7 millions. Il s'est accru ensuite avec la reprise de la fécondité dans les années 2000. Cette reprise a également contribué à l'augmentation du nombre de familles avec enfants mineurs, qui était de 7,6 millions en 1990 et 1999.

Le nombre moyen d'enfants par famille comprenant au moins un enfant mineur au domicile a diminué entre 1990 et 2013, passant de 2,06 à 1,93. Cette baisse résulte de la moindre fréquence des familles nombreuses : la part des familles de trois enfants dont un au moins est mineur est passée de 26 % en 1990 à 22 % en 2013. Leur nombre a baissé : 1,7 million en 2013, contre 2,0 millions en

#### Encadré

### Un ménage peut être constitué d'une ou deux familles ou d'aucune

Trois unités statistiques sont utilisées pour étudier la population des logements à partir du recensement de la population : l'individu, le ménage et la famille.

#### Le ménage au sens du recensement de la population

Un **ménage** est constitué par l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Une personne est comptée à son domicile personnel ou familial, même si elle passe plus de temps dans un autre logement pour raisons scolaires ou professionnelles. Les sans-abri, les résidents des communautés et les personnes vivant dans des habitations mobiles sont considérés « hors ménage » ; ces personnes ne remplissent pas de feuille de logement et on n'a donc pas la possibilité de faire le lien entre celles qui logeraient ensemble dans ces contextes.

#### La famille au sens du recensement de la population

D'après les recommandations des Nations Unies sur les recensements, une **famille** suppose la corésidence au sein d'un même ménage entre deux conjoints ou entre enfant(s) et parent(s). Il y a également des ménages sans famille (une personne seule, un frère et une sœur, deux colocataires...).

#### Qui forment des familles ?

Un **couple** est formé de deux conjoints qui cohabitent dans le même logement. Deux personnes domiciliées dans deux logements séparés ne sont donc pas comptabilisées comme couple, même si elles sont mariées ou ont répondu « Oui » à la question « Vivez-vous en couple ? », introduite depuis l'enquête annuelle de recensement de 2004.

Pour être comptabilisé comme **enfant**, une personne (sans limite d'âge) doit vivre sans conjoint ni enfant dans le même ménage qu'au moins un de ses parents. En 2013, 335 000 mineurs (2 %) ne sont pas comptés comme enfants : ils vivent en famille d'accueil, avec leur grand-mère, dans une roulotte, etc.

Un **couple avec enfants** est un couple qui occupe un logement avec un ou plusieurs enfants d'un au moins des conjoints. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est donc compté parmi les **couples sans enfant**.

Une **famille monoparentale** comprend un parent vivant sans conjoint avec son ou ses enfants. Par convention, un enfant vivant en résidence alternée est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le premier jour de la collecte du recensement.

Une **famille avec enfant(s)** est donc formée d'un couple avec enfant(s) ou d'une famille monoparentale.

#### Le nombre de familles est supérieur au nombre de ménages comprenant une famille

Une des fonctions du recensement étant de dénombrer la population, chaque individu est identifié en un lieu et un seul. Chacun, adulte ou enfant, est donc rattaché statistiquement à un seul ménage, celui dans lequel il vit principalement. Chacun appartient, ou non, à une famille au sein de ce ménage, et si oui, à une seule.

Un ménage peut comprendre une ou deux familles, ou aucune. En effet, avec les conventions retenues, il arrive qu'un ménage soit formé de deux familles. Par exemple, lorsqu'un couple vit avec ses deux filles et l'enfant de l'aînée, ce couple et la fille cadette constituent une famille composée d'un couple avec enfant, tandis que l'aînée et son enfant constituent une famille monoparentale.

On parle de **ménage complexe** lorsque :

- un ménage est composé de plusieurs personnes qui ne forment pas une famille au sens du recensement ;

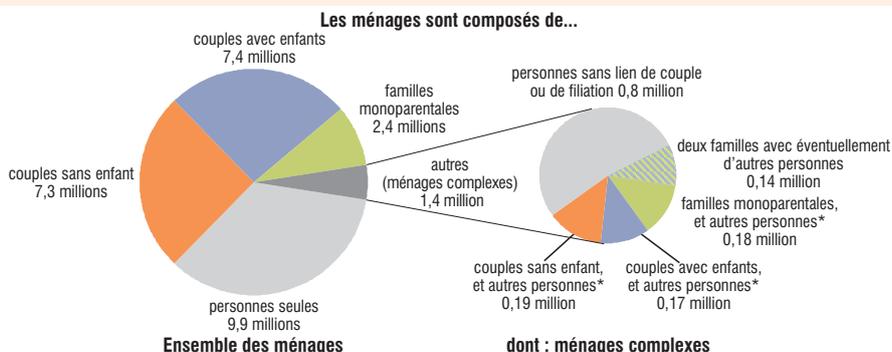
- un couple ou une famille avec enfant(s) réside avec une ou plusieurs autres personnes (par exemple, un couple vivant avec le père de la conjointe) ;

- un ménage comprend deux familles.

Comme il peut y avoir deux familles dans un même logement, il y a plus de familles monoparentales que de ménages qui en comprennent au moins une. De même, il y a plus de couples que de ménages en comprenant au moins un.

Les analyses sociologiques sur les relations familiales à partir de ces seules données présentent toutefois des limites. En particulier, une personne considérée comme « personne seule » d'après le recensement n'est pas forcément isolée familialement. Elle peut être en couple non cohabitant, ou être un parent divorcé qui ne réside pas avec ses enfants mais les héberge une partie, voire la moitié du temps. De même, certains parents de famille monoparentale ont un conjoint qui ne vit pas dans le logement (*sources*).

### Répartition des ménages selon leur structure, en 2013



\*autre(s) personne(s) d'un ménage, ne vivant ni en couple ni au sein d'une famille monoparentale.

Note : les « enfants » sont comptabilisés sans limite d'âge.

Lecture : en 2013, 1,4 million de ménages sont des ménages « complexes ». Parmi eux, 0,14 million comptent deux « familles » (deux couples avec ou sans enfant(s), un couple sans enfant et une famille monoparentale...), avec éventuellement une ou plusieurs personnes sans lien conjugal ou filial avec les autres.

Champ : France hors Mayotte, population totale.

Source : Insee, recensement de la population de 2013, exploitation complémentaire.

1990. Au contraire, le nombre de familles avec un ou deux enfants dont au moins un mineur s'est accru : + 630 000 entre 1990 et 2013. En 2013, 36 % ont un seul enfant au domicile et 42 % en ont deux.

### Presque deux fois plus de familles monoparentales depuis 1990

La composition des familles avec au moins un enfant mineur a évolué. En 2013, 6,2 millions sont constituées autour d'un couple ; elles étaient 6,3 millions dans ce cas en 1999 et 6,7 millions en 1990. Cette diminution est due essentiellement à la hausse des séparations. Le nombre de familles monoparentales avec enfants mineurs, lui, ne cesse de croître régulièrement : 1,8 million en 2013, contre à peine 1,3 million en 1999 et un million en 1990 (soit + 87 % en 23 ans). La part des familles monoparentales est ainsi passée de 12 % en 1990 à 17 % en 1999 pour atteindre 22 % en 2013. Ces familles regroupent une proportion moins forte des enfants mineurs (20 % en 2013), car elles hébergent des fratries plus petites que les couples : respectivement 1,58 et 1,82 enfant mineur par famille en moyenne. Pour autant, les familles monoparentales comptent en moyenne autant d'enfants mineurs en 2013 que dans les années 1990. Au contraire, les couples avec enfants en comptent moins.

Les familles monoparentales se constituent en général à la suite de la rupture d'un couple, plus rarement à la suite d'un décès ou d'une naissance hors d'un couple. Les enfants vivent donc d'autant plus souvent dans cette configuration familiale qu'ils sont âgés : 12 % des enfants vivent en famille monoparentale avant 3 ans, 20 % entre 6 et 10 ans et 26 % entre 15 et 17 ans (figure 5). Lorsque c'est le père qui vit avec ses enfants, ces derniers sont souvent plus âgés et la famille tend à être encore plus restreinte. Alors que 36 % des enfants mineurs vivant avec un couple ont de 11 à 17 ans, c'est le cas de 46 % de ceux qui vivent avec leur mère et de 55 % de ceux qui vivent avec leur père.

### Sources

Les résultats de cette étude sont issus des **recensements de la population**. Jusqu'en 1999, la France procédait à un recensement exhaustif tous les sept à neuf ans. Depuis janvier 2004, des enquêtes de recensement

## 4 Nombre de familles avec enfants de moins de 18 ans, de 1990 à 2013

| Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans                         | Nombre de familles avec enfants de moins de 18 ans (en milliers) |              |              |              | Nombre d'enfants de moins de 18 ans (en milliers) |               |               |               |
|---|--|--------------|--------------|--------------|---|---------------|---------------|---------------|
|   | 1990   | 1999         | 2008         | 2013         | 1990  | 1999          | 2008          | 2013          |
| Famille constituée d'un couple avec enfant(s)                               | 6 700  | 6 339        | 6 271        | 6 242        | 12 591  | 11 664        | 11 376        | 11 349        |
| Famille monoparentale   | 953  | 1 289        | 1 624        | 1 784        | 1 494   | 2 022         | 2 555         | 2 818         |
| <b>Ensemble des familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans</b>     | <b>7 652</b>   | <b>7 628</b> | <b>7 895</b> | <b>8 026</b> | <b>14 085</b>                                     | <b>13 686</b> | <b>13 932</b> | <b>14 167</b> |
| Part des familles monoparentales (en %)                                     | 12,5   | 16,9         | 20,6         | 22,2         | 10,6  | 14,8          | 18,3          | 19,9          |
| Part des familles mère-enfant(s) au sein des familles monoparentales (en %) | 88,5   | 87,7         | 85,8         | 84,3         | 89,2  | 88,3          | 86,5          | 85,3          |

Note : certaines « familles » font partie d'un « ménage complexe » (encadré) : les chiffres présentés ici par type de famille diffèrent donc de ceux de la figure 1 par type de ménage. Voir aussi la note 1 de la figure 2.

Lecture : en 2013, la France compte 1,784 million de familles monoparentales (encadré) avec au moins un « enfant » mineur (et éventuellement un enfant majeur ou plus). Celles-ci comprennent 2,818 millions d'enfants mineurs. Ces familles constituent 22,2 % des familles avec au moins un enfant mineur. 19,9 % des enfants mineurs font partie d'une famille monoparentale. Les différences de pourcentage s'expliquent parce que les familles monoparentales sont en moyenne plus petites que celles composées d'une couple avec enfants.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants des familles.

Source : Insee, recensement de la population de 1990 sondage au quart - recensements de la population de 1999 à 2013 exploitations complémentaires.

## 5 Répartition des enfants selon leur âge et le type de famille en 2013

| Type de famille               | 0-2 ans      | 3-5 ans      | 6-10 ans     | 11-14 ans    | 15-17 ans    | 0-17 ans      | 18-24 ans    | 25 ans ou plus | Tous âges     |
|-------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|----------------|---------------|
| <b>Ensemble (en milliers)</b> | <b>2 316</b> | <b>2 394</b> | <b>4 006</b> | <b>3 179</b> | <b>2 277</b> | <b>14 173</b> | <b>2 808</b> | <b>1 459</b>   | <b>18 440</b> |
| <b>Ensemble (en %)</b>        | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>  | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>   | <b>100,0</b>  |
| Couple (en %)                 | 87,7         | 83,5         | 80,0         | 76,5         | 74,1         | 80,1          | 71,5         | 56,0           | 76,9          |
| Famille monoparentale (en %)  | 12,3         | 16,5         | 20,0         | 23,5         | 25,9         | 19,9          | 28,5         | 44,0           | 23,1          |
| dont : père (en %)            | 1,1          | 2,0          | 2,9          | 3,8          | 4,6          | 2,9           | 5,5          | 7,1            | 3,6           |
| dont : mère (en %)            | 11,2         | 14,5         | 17,1         | 19,7         | 21,3         | 17,0          | 23,1         | 36,9           | 19,5          |

Note : l'âge est en années révolues à la date du recensement.

Lecture : 2 316 000 enfants de 0 à 2 ans inclus résident avec au moins un de leurs parents en 2013. Parmi eux, 87,7 % vivent avec un couple (leurs parents ou un parent et un beau-parent). 12,3 % vivent au sein d'une famille monoparentale (encadré) : 1,1 % des enfants de moins de 3 ans vivent avec leur père sans conjointe, 11,2 % vivent avec leur mère sans conjoint.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, enfants des familles.

Source : Insee, recensement de la population de 2013, exploitation complémentaire.

ont lieu chaque année ; le recensement de la population cumule les résultats de cinq enquêtes annuelles de recensement consécutives. Ces cumuls sont annuels : les résultats de 2013 sont ainsi issus des enquêtes réalisées de 2011 à 2015. La méthodologie de recensement est différente à Mayotte (recensement exhaustif tous les cinq ans), et les résultats ici sont donc présentés hors Mayotte.

Depuis 2004, la manière dont certaines catégories de population sont rattachées à un ménage a été modifiée. Ainsi, jusqu'en 1999, les élèves et étudiants majeurs en internat (alors au nombre de 170 000) étaient comptabilisés chez leurs parents, et les personnes majeures des établissements militaires (au nombre de 35 000) dans leur résidence personnelle. Ils sont désormais comptabilisés dans la population des communautés. À l'inverse, les mineurs (qui étaient 3 500 en 1999) sont désormais tous comptés chez leurs parents lorsqu'ils logent

en cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants, alors qu'ils étaient comptés dans leur communauté en 1999. Ces conventions créent un *artefact* : une forte hausse de la proportion de jeunes vivant hors ménage à partir de 18 ans.

Quelle que soit l'année de recensement, l'âge considéré dans cette étude est l'âge en années révolues, c'est-à-dire atteint au dernier anniversaire.

### Bibliographie

- « Couples et familles », *Insee Références*, Édition 2015, décembre 2015.
- Blanpain N. et Lincot L., « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- Toulemon L. et Pennec S., « Combien de personnes résident seules en France ? » *Population et Société* n° 484, Ined, janvier 2012.

Direction Générale :  
18, bd Adolphe-Pinard  
75675 PARIS CEDEX 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tavemier  
Rédacteur en chef :  
E. Nauze-Fichet  
Rédacteurs :  
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre  
Maquette : C. Kohler  
Impression : Jouve  
Code Sage IP171663  
ISSN 0997 - 3192  
© Insee 2017

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :  
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :  
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

